

# L'école privée: pourquoi?



par Lysiane Gagnon

— 6 —

**P**RESQUE PARTOUT, on estime que l'école privée permet plus facilement l'expérimentation, la recherche pédagogique, l'implantation de projets-pilotes. Certains pays ont même jugé que c'était là l'une des principales raisons d'être d'un secteur d'enseignement privé. Au Québec, c'est très exactement le contraire qui se passe.

Ici, c'est au public qu'on expérimente: écoles de type «free school» (comme Jonathan, à la Commission scolaire de Ste-Croix), aires ouvertes, progrès continu et «team-teaching» à l'élémentaire, audio-visuel en abondance, cours multi disciplinaires au secondaire et au collégial, enseignement «individualisé», etc.

Et c'est au privé que se perpétuent les traditions. On y pratique très peu d'innovations — exception faite de formules

comme le mi-temps pédagogique-sportif, à Shawinigan ou à Notre-Dame.

C'est au secteur privé en effet que se concentrent le peu de traditions que laisse la courte histoire du Québec: la majorité des écoles secondaires privées (97 sur 110) ont été fondées avant 1960, et 32 d'entre elles sont nées avant 1900. Elles ont presque toutes contourné les grandes lignes de la réforme scolaire des années 60, dans la mesure où 98

# Au privé, la tradition Au public, la recherche

d'entre elles n'offrent que l'enseignement général.

Pour ce qui est des programmes d'enseignement, les institutions privées sont assujetties à ceux du ministère. Cela leur laisse néanmoins une assez bonne marge de manœuvre: il n'y a pas mille et une façons d'enseigner la chimie par exemple, et pour ce qui est des matières «humaines» (français, histoire, géographie, etc.), les programmes-cadres du ministère sont

assez vagues pour permettre divers types d'enseignement.

Au chapitre de la pédagogie, les grandes caractéristiques du secteur privé peuvent se résumer comme suit — mais notons qu'au secondaire, elles découlent presque toutes du fait que l'école privée n'est pas polyvalente.

## Une formation plus classique

Pendant les années où le ministère a fait de l'histoire et de la

géographie des matières facultatives, les institutions privées ont toujours maintenu ces matières comme obligatoires. (Certaines institutions donnent en outre un cours, obligatoire pour tous, d'histoire contemporaine échelonné sur les cinq années du secondaire.)

Près de la moitié des institutions de ce niveau ont maintenu des cours de latin — obligatoires dans une vingtaine d'entre elles.

— voir PUBLIC, page A 9

# la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, VENDREDI 11 MARS 1977, 93e ANNÉE, No 57, 52 PAGES, 4 CACHIER

25 CENTS

ABONNEMENT LUNEDI AU MARDI 1.40

METEO

Ensoleillé  
Minimum: 0 Maximum: 12  
Demain: pluie et très doux  
Détails à la page A 2

## Conférence de l'eau

# Il n'y aura pas de guerre des drapeaux

par Pierre-Paul GAGNE de notre bureau de Québec

QUEBEC — Un accord de dernière heure est finalement intervenu, hier soir, entre le ministère des Affaires intergouvernementales, à Québec, et le ministère des Affaires extérieures concernant la participation de la délégation québécoise à la conférence des Nations unies sur l'eau qui doit commen-

cer, lundi prochain, à Mar del Plata, en Argentine.

Cet accord empêche donc toute possibilité que le Québec puisse boycotter les travaux de cette conférence, possibilité qui était encore envisagée, hier après-midi, au moment où Ottawa n'avait pas encore répondu aux exigences du Québec quant à l'importance numérique et au rôle de sa délégation.

Même si LA PRESSE n'a pas pu obtenir les détails précis de l'entente survenue entre Québec et Ottawa, il appert que le ministère des Affaires intergouvernementales aurait obtenu gain de cause de façon significative sur plusieurs aspects des trois exigences de base qu'il posait pour se rendre à la conférence en tant

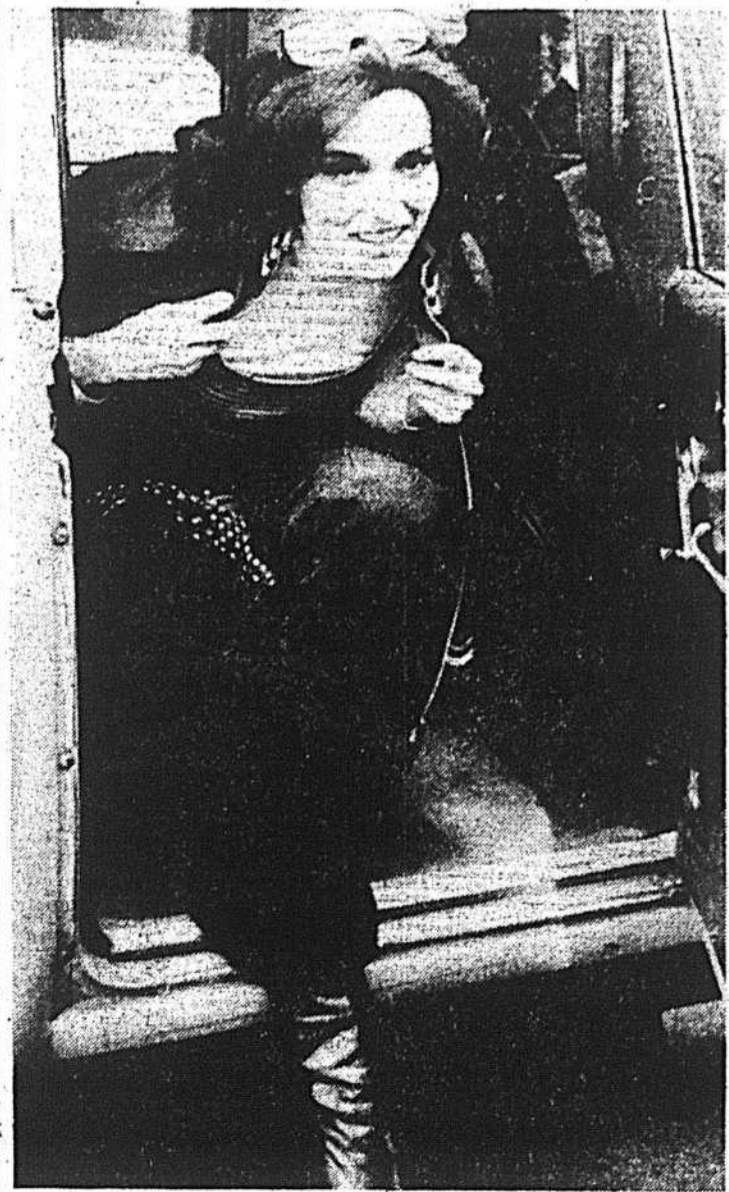
— voir CONFÉRENCE, page A 6

# Coût de la vie: hausse de 0.9% en février

— page A 8

## Les «vacances» de Margaret

# Trudeau ne s'émeut pas...



Le premier ministre Trudeau a déclaré hier, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, qu'il ne s'inquiétait pas de la possibilité que les allées et venues de son épouse, Margaret, lui fassent perdre quelques votes, «puisque c'est là le prix qu'il faut payer pour être en politique».

La presse, tant canadienne qu'étrangère, fait grand état de la vie sociale de Mme Trudeau depuis qu'elle s'est jointe au groupe rock des «Rolling Stones», le week-end dernier à Toronto, à l'occasion d'un concert donné au cabaret «El Mocambo», puis s'est par la suite rendue à New York, où le groupe britannique doit également donner un spectacle.

«Elle s'apercevra que lorsqu'elle agit publiquement, elle doit s'attendre à faire parler d'elle», a dit le premier ministre. Il a par ailleurs manifesté l'espoir, même si sa femme a déjà contremandé plusieurs de ses engagements à venir afin de mener une vie plus personnelle, qu'elle serait de retour à Ottawa pour demain soir, à l'occasion du dîner prévu en l'honneur du premier ministre de Grande-Bretagne, M. James Callaghan.

M. Trudeau a soutenu d'autre part que son épouse ne pouvait être tenue responsable, en raison de sa vie sociale, de la baisse de valeur du dollar canadien, comme l'a évoqué récemment la presse. Il juge de plus normal que Mme Trudeau ait volé la vedette au ministre des Finances Donald Macdonald, qui s'était rendu à New York mercredi pour y prononcer un discours. «Lorsque j'étais à Washington, a-t-il dit, Margaret m'a volé la vedette à moi aussi.» Il faisait allusion à sa visite du mois dernier dans la capitale américaine, où Mme Trudeau avait causé un certain émoi en se présentant à un dîner

— voir MARGARET, page A 6

# C'est le printemps ?

par Pierre FOGLIA

Un frisson, un gazouillis, un bourgeon, un petit minou qui s'ébroue sur la galerie, les petits oiseaux qui jacassent dans les arbres, c'est le printemps. Le blanc manteau d'hermine de l'hiver s'effoie, pardon, je veux dire, s'étoile.

Un doux zéphir a chassé le terrible aquilon, la seve monte dans les érables, les cris des petits enfants qui gambadent dans les ruelles strient d'éclairs de soleil

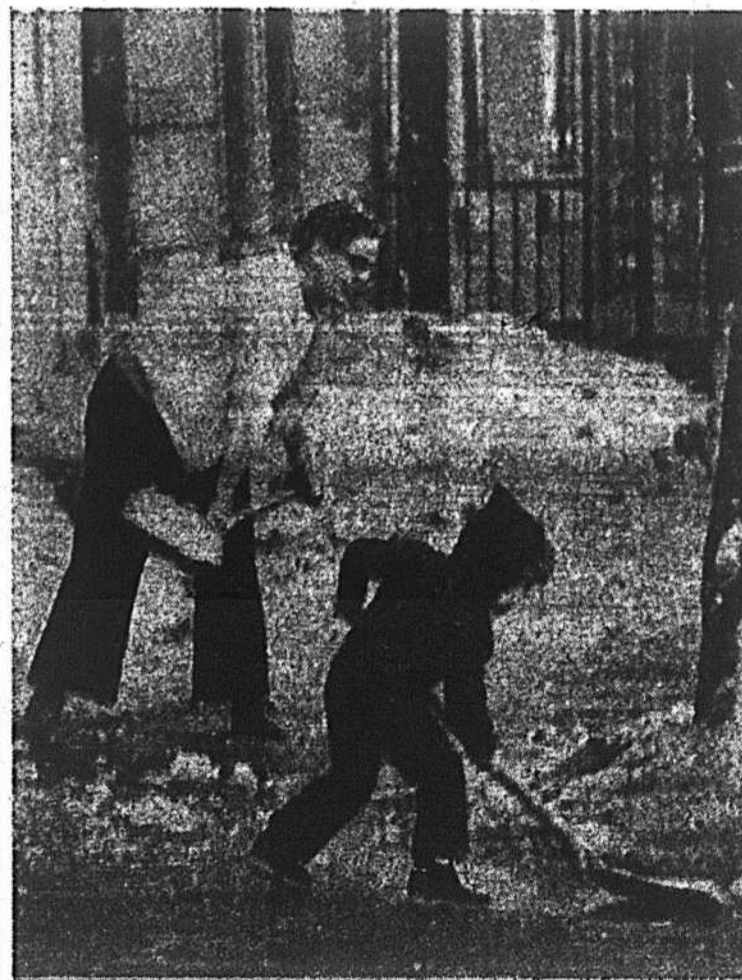
le doux azur du firmament. La seve monte dans les érables qui pleurent leurs premières larmes sucrées. Les filles défilent, découvrent le galbe d'un sein, la courbe d'une hanche, le moelleux d'une rotule. Les ruisseaux chantent dans les verts pres ou les jonquilles se dépêchent d'éclorir, avant que les vaches, les grosses sans dessin, viennent s'asseoir dessus.

C'est le reveil de la nature. C'est le printemps!

Le panorama s'épure. Au pied du Mont-Royal, les buildings s'enluminent d'une clarté éthérée, l'astre lumineux caresse de ses rayons les perrons gris des coquettes maisons de la cité, un souffle de liberté et d'audace coquine redonne aux femmes les plus honnêtes l'envie de boire du coke, de manger des chips et de prendre l'autobus en bigoudis. Les corneilles effrontées, déjà saoules de soleil, picorent sur la Main les miettes des hot-dogs et les restes de popcorn que leur jettent les habitués du Crystal Palace.

C'est le printemps! Au fond des placards, les coquerelles jouent à «branch-to-branch» dans le sucrier, à l'oree du bois, les petits lapins batifolent au clair de lune, roulent leur fièvre dans les pissenlits, jusqu'au poisson rouge qui a interrompu son interminable ronde pour s'asseoir au fond de son bocal, les bras croisés sur la poitrine, avec un air de dire: «Eh bien voici... l'hiver est fini!»

Les petits oiseaux, les madames en bigoudis, les petits lapins, les petits enfants, le doux zéphir, le doux firmament, l'air pur, les fleurs, la seve, le poisson rouge, la liberté... voyons, aurais-je oublié quelque chose? Quelqu'un? Ah oui, ce matin, en passant devant le parc Lafontaine, le chauffeur de taxi m'a dit: «On voit que le printemps s'en vient le parc est un vrai champ de m...! Mon Dieu que le monde ne sont pas poète!»



Ah! les beaux jours! On fait tout ce qu'on peut pour jeter l'hiver (et la neige) à la rue. On se sent des envies de grands ménages, de portes et de fenêtres ouvertes. Aujourd'hui, il fera encore beau temps et si ça continue, on va battre tous les records: En effet, le 9 mars, nous avons battu le record de 1942 par un degré. Et, hier, nous avons battu le record de 1955 par deux degrés. Mais, attention, nous ne sommes qu'en mars...

# Washington: 134 otages sont libérés

Les musulmans hanafites qui s'étaient emparés de 134 otages à Washington mercredi les ont tous relâchés aux premières heures de la matinée, aujourd'hui, et se sont rendus à la police. Cette libération émane d'un accord conclu à l'issue de négociations qui s'étaient déroulées hier soir entre le chef des terroristes, Hamaas Abdul Khaamis, le chef de la police de Washington, Maurice Cukinane et les ambassadeurs d'Égypte, d'Iran et du Pakistan. Aussitôt la nouvelle connue, les cloches des églises de la capitale et les avertisseurs des automobilistes ont longuement retenti en signe d'allégresse. Trois heures plus tard, Khaalis était libéré sous cautionnement.

— page A11

## sommaire

Arts et spectacles  
— Informations: B 6  
— Horaires: B 11  
Bandes dessinées: A 10  
Décès, naissances, etc.: D 11  
Économie: C 1 à C 5  
Êtes-vous observateur?: C 11  
Horoscope: A 10  
Informations étrangères: A 12  
«LE PLUS GRAND»: C 9

Médecine d'aujourd'hui: D 2  
Mon oeil sur Montréal: B 11  
Mot mystère: A 10  
Mots croisés: A 10  
Petites annonces: C 8 à C 13, D 4 à D 10  
Radio et télévision: B 10, B 11  
Sports: B 1 à B 4  
Sur 2 roues: D 8  
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 3

## le monde

### • Anciens ministres traduits en justice

Le Parlement italien a voté la mise en accusation de deux anciens ministres de la Défense, Luigi Gui et Mario Tanassi, suspects de corruption dans le scandale de la «Lockheed».

### • Manifestation basque

Violents affrontements entre nationalistes basques et policiers espagnols à la veille d'un conseil de cabinet au cours duquel une décision sera prise à propos de l'amnistie des prisonniers politiques.

### • Attaque contre le Zaïre

Le Zaïre fait état d'une attaque de mercenaires contre trois localités de son territoire et de la détention de sept missionnaires américains. Le Zaïre y voit la main de l'Angola.

### • Visite de Callaghan à Washington

Le président Carter a souligné, lors de la visite du premier ministre britannique, la force des «relations privilégiées» qui existent entre les États-Unis et la Grande-Bretagne.

— page A 12

Seront-ils bientôt 4,000?

# Deux cents avocats québécois sont en chômage

par Jules LEBLANC

Deux cents avocats québécois sont présentement en chômage et sont inscrits sur les listes des centres de main-d'œuvre pour tenter d'obtenir un emploi. Alors que le marché est saturé, les universités québécoises produisent 700 nouveaux avocats par année, de sorte que, dans quelques années, le Québec aura 4,000 avocats en chômage.

C'est ce qu'a révélé hier le bâtonnier du Québec, Me André Brossard, lors du déjeuner-causé au Cercle Richelieu-Montréal, à l'hôtel Meridien.

Le Québec compte 8,400 avocats et notaires pour une population de six millions, a-t-il ajouté, tandis qu'à la suite on compte 1,800 pour

une population de huit millions et la France 10,000 pour 45 à 50 millions de citoyens.

Notant (sans expliquer en quoi), que c'est là "un germe d'anarchie dans notre société", Me Brossard a dit que le gouvernement devra contingerter le nombre des avocats.

Décrivant l'avocat comme "un élément essentiel" au maintien de la démocratie sociale et des libertés civiles — et non comme "un parasite que l'on peut supprimer à volonté" — le bâtonnier a signalé que la Chine communiste est le seul pays au monde où il n'y a pas d'avocat et qu'il n'existe qu'un nombre très limité de pays (tous situés derrière le rideau de fer), où cette profession n'est pas exer-

cée "de façon totalement indépendante et libre de l'appareil de l'Etat".

C'est sur cette toile de fond que Me Brossard s'en est pris à deux projets du gouvernement Lévesque: l'assurance-automobile et les petites créances.

Reliant ces deux questions à certaines déclarations du premier ministre René Lévesque, il a précisé que les attaques dont sont victimes le Barreau et les avocats sont "intolérables" parce qu'elles remettent en question l'existence même des avocats et le rôle du Barreau.

A propos de l'assurance-automobile, on le sait, le Barreau présente comme un droit fondamental la possibilité, pour toute victi-

mé d'un accident, de recevoir la totalité de l'indemnité à laquelle elle peut avoir droit.

"Par tous les moyens à sa disposition", a affirmé Me Brossard, le Barreau mènera la lutte contre toute réforme de l'assurance-automobile et toute forme d'indemnisation sans faute ("no fault") qui aura pour effet de supprimer, limiter ou restreindre ce droit fondamental à l'indemnité totale.

C'est essentiellement pour le maintien de ce droit que le Barreau se bat dans ce dossier, a-t-il dit. Il a reconnu que les avocats ont des intérêts dans ce dossier mais, a-t-il ajouté, ceci ne doit pas empêcher le législateur de considérer les conséquences du "no fault" pour les victimes d'accidents.

Le Barreau s'oppose donc au rapport Gauvin et au projet du Bureau d'assurances du Canada (BAC). Le premier, a rappelé Me Brossard, limiterait et plafonnerait les indemnités "de façon arbitraire et sur des bases purement actuarielles et mathématiques" — s'il ne les supprime pas complètement. Le projet du BAC les limiterait de façon substantielle, sauf dans les cas dits "de grands blessés".

Me Brossard a souhaité l'implantation d'un régime mixte dont il n'a pas précisé le teneur, mais il a noté que le projet annoncé par le ministre Lise Bacon juste avant le déclenchement des élections en était un.

A propos des petites créances,

le bâtonnier a attaqué la décision annoncée mardi par le gouvernement Lévesque de porter bientôt de \$400 à \$500 les causes pouvant relever de la Cour des petites créances — où les avocats ne sont pas admis.

C'est "une violation directe des principes reconnus" dans la Charte fédérale des droits de l'homme et la loi québécoise des droits de la personne, a-t-il dit. Le Barreau, tout en étant d'accord avec la philosophie de base de la Loi des petites créances — l'accès à la justice — réclame qu'on respecte le "droit fondamental" du citoyen d'être représenté par un avocat, s'il le désire, devant ce tribunal comme devant tout autre tribunal, qu'il soit d'ordre judiciaire ou administratif.

## Deux morts dans une explosion

Deux hommes sont morts hier à la suite d'une explosion qui a détruit la manufacture et l'entrepôt "Les pionniers du meubles", au 8695 La Ferrière dans le parc industriel de Saint-Léonard.

Les deux victimes, deux employés, sont Michel-André Brunet, âgé de 31 ans du 6286 Lacourrière à Saint-Léonard, et Laurent Maltais, âgé de 22 ans et natif du Lac-Saint-Jean.

L'incendie qui a suivi l'explosion a nécessité une alerte générale et ce n'est qu'après que les pompiers eurent maîtrisé le feu que l'on put retirer les deux corps. La bâtisse semble être une perte totale. Quant à l'explosion, elle aurait été causée par un liquide inflammable utilisé dans les ateliers.

## À cause du prix des aliments, le coût de la vie monte de 0.9%

OTTAWA (PC) — La hausse du prix des aliments, la plus forte à survenir depuis le milieu de l'année 1975, est le principal facteur de l'augmentation de 0.9 p. cent du coût de la vie, au cours du mois de février, signale aujourd'hui Statistique Canada.

Plus de la moitié de la hausse de l'indice des prix est due à la hausse des denrées alimentaires.

Pour la période de 12 mois se terminant en février dernier, l'indice du coût de la vie a augmenté de 6.7 p. cent. C'est le rythme d'inflation le plus élevé, pour une période de 12 mois, depuis le mois de juillet 1976. La tendance à l'accélération de la hausse des prix était apparue au mois de décembre dernier.

Les prix des vêtements et du logement ont aussi augmenté le

mois dernier, signale Statistique Canada.

Février a été le second mois d'un mouvement de rapide augmentation des prix des aliments, après une année de stabilité relative en ce domaine, stabilité qui a grandement aidé le gouvernement fédéral à atteindre son objectif de limiter l'inflation à 8 p. cent pour l'année 1976.

Les légumes et fruits frais, le café, le porc, le pain et les repas servis dans les restaurants ont augmenté le mois dernier et on s'attend à ce que plusieurs denrées augmentent encore. Le gel survenu en Floride a notamment contribué à l'augmentation du prix des tomates et des oranges; on prévoit de nouvelles hausses du prix du café à cause de mauvaises récoltes en Amérique du Sud.

## Meurtre dans un parking

# Le mari est interrogé pendant deux heures devant le coroner, à Beloeil

par Gilles NORMAND

Un veuf de 23 ans qui a passé plus de deux heures dans la "boite" aux témoins, hier après-midi, à Beloeil, où se déroulait l'enquête du coroner sur la mort de sa femme, s'est à toutes fins utiles retrouvé en plein interro-

gatoire policier, sans que le procureur de la Couronne n'arrive à le faire "craquer", comme il en manifestait la détermination.

Non seulement le ton employé par le représentant du ministère public, Me Ronald Dudemaine, de Tracy, a-t-il été générale-

ment et librement agressif à l'égard du témoin Michel Laflamme, mais il est allé, à un certain moment jusqu'à désigner celui-ci comme "l'accusé", méprise qu'a omis de relever le président de cette cour improvisée dans la salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville de Beloeil.

La victime, Mme Carmen Laflamme, 22 ans, enceinte de huit mois, avait été trouvée inanimée dans la voiture de son mari, vers 17 h. de l'après-midi, le samedi 4 décembre 1976, dans l'aire de stationnement du centre d'achats Montnach, à Beloeil. À l'autopsie, les médecins du laboratoire de médecine légale ont conclu à une mort par strangulation.

C'est le mari qui dit avoir fait la découverte. Il revenait alors, en compagnie de sa fille de un an et demi, Anik, les bras chargés de paquets, vers sa voiture qu'il avait quittée un peu plus tôt, de même que sa femme. Celle-ci, a-t-il affirmé, était allée dans un magasin pour lui choisir un cadeau.

Il a trouvé sa femme inanimée en s'essayant face à son volant pour tenter de mettre le moteur en marche. Une femme qui passait près de là avec ses filles, Mme Paul-Aimé Jeannotte, a déclaré avoir constaté que la jeune femme avait le chandail relevé de telle sorte que ses seins étaient à l'air et qu'elle avait demandé à M. Laflamme de les couvrir.

Le témoin Laflamme n'avait manifestement pas bonne mémoire pour apporter quelque précision à ce qu'il avait fait au cours des heures qui ont précédé la découverte du corps de sa femme. Il se souvenait que cette fin d'après-midi, il avait quitté son domicile avec sa femme et sa fille, vers 16h.15, pour faire des courses avant la fermeture des magasins.

Il se souvient vaguement d'être sorti à quelques reprises dans la journée, mais il nie être

allé magasiner avec sa famille un peu plus tôt, soit vers 15h., cependant que trois témoins affirment avoir vu le couple Laflamme et leur enfant sortir d'un magasin.

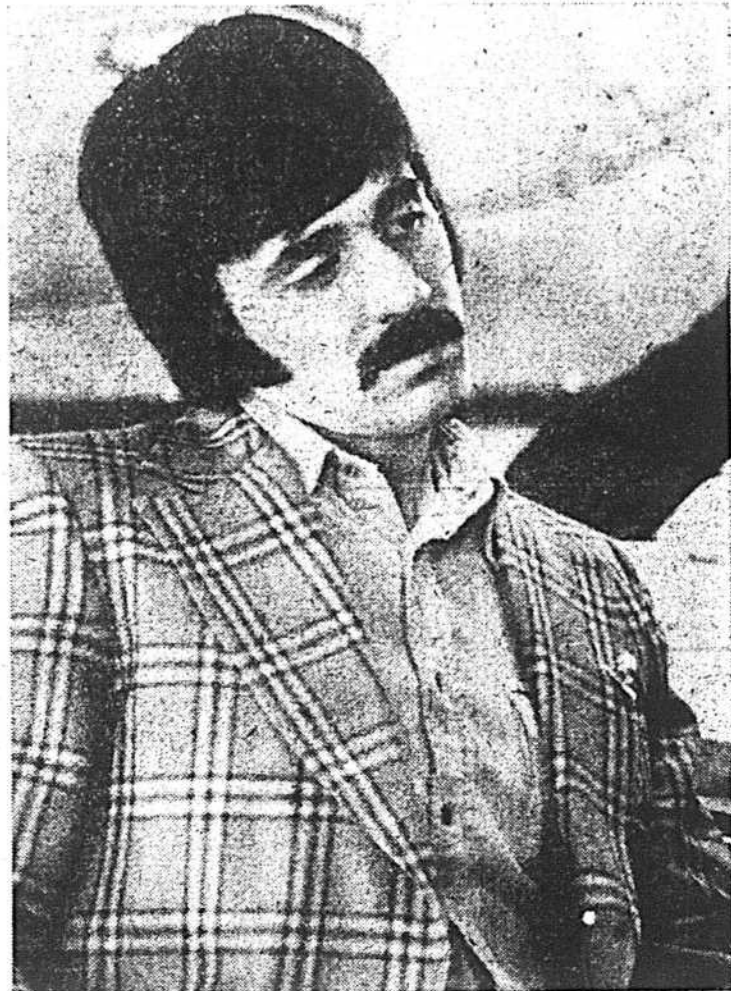
La façon pour le moins peu orthodoxe dont s'est tenue cette enquête n'est pas sans rappeler les réserves maintes fois émises par de nombreux avocats quant à la nomination au poste de coroner de médecins ou d'autres citoyens n'ayant aucune formation juridique.

Le coroner, c'est-à-dire le président de cette cour, était assis au centre, derrière un vaste bureau en forme de demi-lune. À sa gauche, il y avait le détective Jean-Louis Savard, de la Sureté du Québec, et à sa droite, le sergent-détective Benjamin Leclerc, de la Sureté de Beloeil. Et à gauche du policier Savard, était assis le procureur de la Couronne, tandis que Me Jean Chalifoux, représentant de Michel Laflamme, était assis près du sergent Leclerc. Un autre policier était assis près de Me Dudemaine. Ce qui veut dire que les témoins, quand ils venaient déposer, étaient assis face à la cour, oui, mais face aussi à trois policiers.

Nous avons observé, au cours du témoignage de Michel Laflamme, que la physionomie (l'expression du visage) des policiers changeait selon les réponses qu'il donnait à Me Dudemaine.

Nous avons observé aussi que durant cet interminable témoignage, des billets (messages) circulaient souvent entre ces policiers et un de leurs collègues dans la salle.

Aucune preuve n'a finalement été apportée contre qui que ce soit, et le coroner a conclu à un verdict de mort violente dont devraient être tenues responsables une ou plusieurs personnes inconnues. Il a recommandé à la police de poursuivre son enquête.



Michel Laflamme, 23 ans, a été interrogé durant deux heures lors de l'enquête du coroner sur la mort de sa femme Carmen, âgée de 22 ans. Le coroner Dansereau a conclu à une mort violente, mais il n'a pu attribuer de responsabilité à qui que ce soit, la preuve soumise ne lui permettant pas de le faire.

# Les meurtriers de la caissière condamnés à vie

par Léopold LIZOTTE

C'est en qualifiant de répugnant le crime dont ils venaient d'être déclarés coupables, et de lâche la façon dont ils l'avaient commis, que le juge Louis Paradis a condamné à la prison à vie, hier après-midi, Serge Roberge et Denis Poitras.

Les deux jeunes gens, âgés respectivement de 23 et 20 ans, étaient accusés d'avoir assassiné la jeune caissière de banque Gisèle Goulet, de la rue Musset, alors qu'ils l'avaient enlevée et séquestrée pour obtenir de l'établissement où elle travaillait une rançon de \$40,000.

Après lui avoir placé un chiffon dans la bouche, ils l'avaient fait coucher sur le ventre, en reliant à la fois ses poignets, son cou et ses jambes relevées au-dessus d'elle, à l'aide d'un fil électrique.

Le moindre mouvement pouvait provoquer sa strangulation. Et c'est ce qui se produisit.

En condamnant les deux prévenus, qui ne pourront réclamer leur libération conditionnelle avant vingt-cinq ans, le juge Paradis leur souligna que s'il en avait eu le pouvoir, il les aurait condamnés au même "châtiment" qu'ils avaient réservé à leur victime.

On sait que Poitras, qui avait rapidement confessé sa participation au crime, dès son arrestation, n'avait pas témoigné pour nier celle-ci.

Roberge, au contraire, avait tout nié, y compris les deux déclarations successives qu'il avait faites aux agents, en soutenant que celles-ci lui avaient été "extorquées" par la crainte qu'il avait eue de voir sa petite amie elle-même condamnée au pénitencier.

Quant au jury, composé de huit hommes et de quatre femmes, il devait délibérer pendant la plus grande partie de deux journées avant de revenir avec un verdict de culpabilité dans les deux cas. Le juge Paradis avait fait remarquer qu'en raison de la nature du premier crime qu'ils avaient commis, ils n'avaient que deux verdicts possibles à rendre. Meurtre au premier degré ou acquittement.

Pas question de moyen terme, et surtout d'homicide involontaire, même si le procureur de Poitras avait fait ressortir à plusieurs reprises que son client avait été celui qui était allé le moins brutalement avec la victime, et que ce n'était pas lui qui l'avait attachée avec le lien qui

devait lui être funeste. Le défaut d'intention de tuer ne pouvait même pas être invoqué, dans ce cas.

De son côté, le procureur de la

Couronne, Me Pierre Sauvé, avait demandé que Poitras soit condamné au même titre que son compagnon, en raison de sa seule présence sur les lieux et de sa

complicité dans tous les gestes posés par Roberge.

De "l'alibi" de ce dernier, il avait dit qu'il n'avait aucune valeur probante, en raison de sa tar-

diveté, le juge devant souligner à son tour que ces dénégations de dernière minute étaient effectivement fort affaiblies, dans les circonstances.

## Élèves italiens: injonction refusée à Le Royer

PAR Léopold LIZOTTE

Tout en déclarant qu'il ne pouvait reprocher à la Commission scolaire Le Royer d'avoir adopté une attitude tolérante et conciliante, face à une situation fort délicate, le juge Marcel Belleville, de la Cour supérieure, a refusé hier d'émettre l'injonction réclamée par cet organisme et qui aurait entraîné l'éviction de 104 élèves italo-canadiens suivant présentement des classes parallèles dans six écoles différentes de l'est de Montréal.

Le tribunal a refusé l'injonction en soulignant qu'à ce stade des procédures (il y aura débat au fond, peut-être, dans quelques semaines ou quelques mois) deux éléments essentiels manquaient à

la preuve présentée lundi et mardi.

Et c'est à la fois l'urgence de la situation et la possibilité d'un préjudice irréparable qui pourraient être causés à la C.S.L.R.

La situation présente est la même que l'on a retrouvée dans ces écoles dès le début de l'année scolaire, alors que ces parents n'ont pas voulu inscrire leurs enfants dans les classes françaises, malgré l'échec de ces derniers aux tests linguistiques.

Il n'y a donc, de ce côté, rien de plus sérieux que ce que l'on a toléré pendant plusieurs mois.

D'autre part, de dire le juge Belleville, s'il y a certaines similitudes avec ce qui s'est produit à Terrebonne, où il y a eu effectivement émission d'une injonction en

faveur de la Commission scolaire les Manoirs, il arrive cependant qu'à cet endroit les enfants aient été effectivement inscrits dans des classes anglaises, contre les dispositions de la loi 22.

À Le Royer, par contre, c'est dans des foyers "marginaux" que les élèves se sont retrouvés, ils n'ont pas suivi des cours dispensés par les professeurs réguliers des écoles, et, en fait, on ne sait même pas quelle sorte de cours on leur a fait suivre.

Le "préjudice" subi par la Commission n'a rien d'irréparable. Il ne semble même pas tellement sérieux, puisqu'encore une fois on s'est accommodé de la situation jusqu'à ce jour.

Le Juge Belleville décide par

ailleurs de renvoyer la requête sans dépens, en soulignant que la C.S.L.R., en posant le geste qui l'a amené en cour avait quand même voulu protéger ses droits et ceux des autres élèves.

Les procureurs de la Commission n'ont pas voulu indiquer immédiatement quelles dispositions cet organisme allait prendre, à la suite de cet échec.

On sait cependant que la loi de l'instruction publique met elle-même à la disposition des commissaires tous les pouvoirs nécessaires pour expulser les élèves récalcitrants, même si, jusqu'à maintenant, on n'a pas voulu les utiliser pour éviter des chocs inutiles... et traumatisants pour les écoliers eux-mêmes.

## Washington après la terreur

# Les otages sont libérés

WASHINGTON (Reuter, AFP) — Les 11 extrémistes musulmans qui occupaient depuis 38 heures trois immeubles de Washington — le siège de l'organisation juive B'nai B'rith, le Centre islamique et l'hôtel de ville — se sont finalement rendus à la police aux premières heures de la matinée, après avoir libéré, indemnes, leurs 134 otages.

A la surprise générale, Hamaas Abdul Khaalis, le chef des musulmans noirs de la secte hanafite a été relâché par un juge, à peine quatre heures après avoir été arrêté. Khaalis a comparu à 5h00 ce matin devant un juge du district de Columbia qui a estimé que, étant donné le passé de l'accusé — pas de casier judiciaire

— et le fait que les otages ont été relâchés pour la plupart sains et saufs, Khaalis remplissait toutes les conditions requises par la loi pour être remis en liberté jusqu'à son jugement.

Khaalis a tout de même été inculpé d'enlèvement à main armée.

Aucun incident ne s'est produit au cours de l'opération, et c'est sans violence que le groupe d'extrémistes a été conduit en lieu sûr, leur chef, Hamaas Abdul Khaalis, en tête.

Ce dénouement émane en effet d'un accord conclu à l'issue de négociations qui s'étaient déroulées hier soir entre Khaalis, le chef de la police de Washington et les ambassadeurs d'Iran, d'Égypte et du Pa-

kistan. Ces négociations, menées à la demande expresse du secrétaire d'Etat Cyrus Vance, avaient eu lieu au siège du B'nai B'rith, où la majorité des otages étaient détenus.

C'était la première fois que les Hanafi rencontraient des médiateurs depuis le début de leur opération, qui a coûté la vie à un journaliste, tué mercredi à l'hôtel de ville, ou les extrémistes avaient aussi pris des otages. En outre, une demi-douzaine de personnes ont été blessées à coups de feu, de crosse de revolver, de couteau ou de fouet.

Ainsi, les ravisseurs, qui seront évidemment inculpés d'enlèvement à main armée, pourraient également être accusés de meurtre.

Quelques minutes après la déclaration du maire, des autobus emmenaient les otages libérés vers des hôpitaux, où ils seront examinés. Ils semblaient tous avoir bien supporté leur captivité, à l'exception d'un homme âgé, épuisé par les longues heures d'angoisse et les liens qui l'avaient attaché.

Dès la sortie des otages, les cloches de l'église méthodiste située près du siège de l'organisation juive se sont mises à sonner. Les parents des otages avaient attendu dans cette église pendant toute la durée du siège. Ce chant d'allégresse fut repris par les cloches d'autres églises avoisinantes, tandis que les automobilistes faisaient retentir leurs

avertisseurs, pour participer eux aussi à cette joie collective.

Il semble donc que Khaalis, l'homme qui avait préparé, dirigé et coordonné cette opération, n'ait obtenu satisfaction que sur un point: l'arrêt de la projection du film "Mahomet, le messager de Dieu", qu'il jugeait offensant pour la loi musulmane.

Son mobile essentiel, cependant, paraît avoir été la soif de vengeance pour un crime affreux dont sa famille avait été victime en 1973: il avait exigé que lui soient livrés les cinq responsables du massacre de sa femme, de ses trois enfants et de trois autres personnes, qui furent tous condamnés à de lourdes peines de prison.

Il n'était évidemment pas question que les autorités accèdent à cette demande, car il était clair que le chef hanafite entendait leur appliquer la loi islamique qui veut qu'un criminel soit décapité. "Il n'est de justice que par l'épée", avait dit Khaalis.

Une solution aurait consisté peut-être à offrir à Khaalis et à ses partisans un sauf-conduit qui leur aurait permis de sortir du pays en échange de la libération de leurs otages, si un gouvernement étranger avait accepté de leur donner asile.

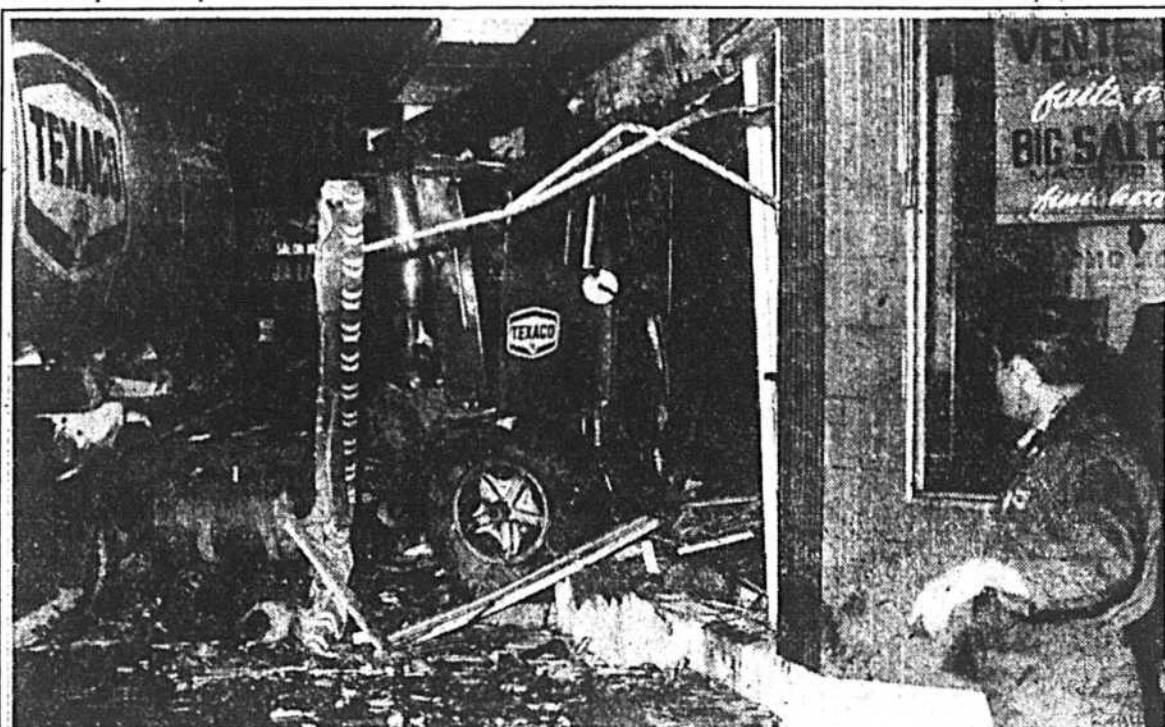
Quoi qu'il en soit, et pour une raison qui n'a pas encore été expliquée, les terroristes ont consenti à se rendre sans condition.



Le maire de Washington, M. Walter Washington, s'entretient avec les journalistes au Poste de contrôle, où les officiers en charge attendent que le calme se rétablisse à la suite de ce drame qui a semé la terreur.



L'un des membres de la secte des Hanafites est escorté par les policiers, à une auto-patrouille, après que les terroristes eurent rendu les armes.



### Chasse à l'homme spectaculaire

Une chasse à l'homme a provoqué un accident spectaculaire, vers 1 h 30, alors qu'un camion-citerne de Texaco a enfoncé la façade d'un magasin et qu'une autre voiture, prise en chasse par les policiers, et roulant en sens inverse de la rue Baldwin, a percuté six autres véhicules stationnés, près de la rue Hochelaga. Le conducteur du camion et le suspect ont été conduits à l'hôpital.

### la presse

Livraison à domicile

285-6911

du lundi au vendredi: 8 h a.m. à 19h-30  
le samedi: 9h à 16h.

### ERRATUM

Dans l'annonce parue le 9 mars les articles suivants auraient dû se lire comme suit:

"IMPERIAL"  
Balai nylon  
K-60-Magnetic  
\$215

VADROUILLE  
À LAVER  
Cello 8 oz  
\$185 ch.

FROMAGE "KRAFT"  
Canadien franché  
Pqt 16 oz  
\$150

CHEESE  
Velveeta  
Pqt 32 oz  
\$269



### Cibachrome est là!

Oubliez tout ce que vous avez vu et entendu sur le développement en couleurs.



ST-BRUNO  
12 mars 1977  
9:00 — 17:00

### Cibachrome

Le représentant de cibachrome (Ilford) sera à notre magasin de Saint-Bruno de 9:00 à 17:00 samedi 12 mars 1977 pour expliquer le système cibachrome. Ne manquez pas cette occasion spéciale. Les accessoires cibachrome sont maintenant à prix spécial.

### ZODIAC AUDIO VISUEL

1547, boul. Montarville, Saint-Bruno

653-9141

459, rue Victoria, Saint-Lambert, Québec

671-6165

## Grâce aux tarifs de vols nolisés de CPAir, il vous en coûte beaucoup moins cher de voyager au Canada. Profitez-en!

Pour calculer les tarifs aller-retour de vols nolisés, on ajoute \$31 aux tarifs simples ordinaires de vols en classe économique. Ces prix pour les vols intérieurs sont en vigueur en tout temps.

De Montréal à:	Tarif aller-retour ordinaire en classe économique:	Tarif aller-retour de vol nolisé. Seulement:
Winnipeg	\$236	\$149
Edmonton	\$350	\$206
Calgary	\$350	\$206
Vancouver	\$412	\$237

(Ces prix ne comprennent pas la taxe canadienne de transport jusqu'à concurrence de \$8 par personne)

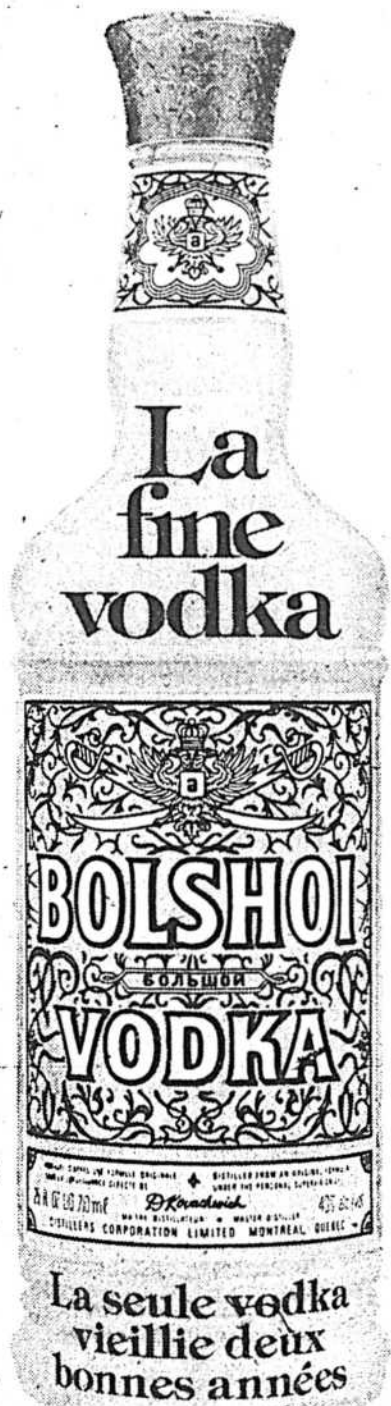
Voici d'autres précisions:

- Ces tarifs vaudront pour les voyages à l'extérieur d'une province et entre la plupart des villes canadiennes distantes de plus de 700 milles l'une de l'autre. (Nous ne pouvons en faire autant pour les courts trajets en raison des coûts élevés.)
- Ces tarifs ne s'appliquent qu'aux séjours d'une durée d'au moins 10 jours et d'au plus 30 jours.
- Il vous faut compléter vos réservations 2 mois à l'avance. Pour tous ces vols, vous devriez peut-être vous prendre plus de 2 mois à l'avance pour accroître vos chances d'avoir une place.
- Le montant intégral du billet doit être acquitté 2 mois à l'avance. Pour toutes réservations faites 68 jours ou plus avant le départ, vous devez régler ce montant dans les 7 jours qui suivent la date de réservations. Si vous n'utilisez pas tout votre billet ou n'en utilisez qu'une partie seulement, le transporteur exigera \$20 à titre de compensation.
- Les escales et les modifications d'itinéraire sont interdites.

Appelez votre agent de voyages ou CPAir dès maintenant. Nos tarifs en valent le coup.



C'est l'Orange qui nous mène en haut  
**CP Air**



La fine vodka

BOLSHOI VODKA

La seule vodka vieillie deux bonnes années

Une garantie de qualité. Distribuée par Seagram.



photo Jean Goupil, LA PRESSE

L'itinéraire suivi par les manifestants les a conduits devant le palais de justice et l'édifice de LA PRESSE, à l'intersection Saint-Antoine et Saint-Laurent.

## Manifestation pour appuyer le conflit des meuniers

Quelque 2.500 personnes ont participé hier soir à la manifestation d'appui aux meuniers, organisée par la CSN.

Partis du carré Viger, vers 19h, les manifestants ont emprunté les rues Berri vers le nord, Ontario vers l'ouest, Saint-Denis vers le sud, De Malsonneuve vers l'ouest et Saint-Laurent vers le sud, jusqu'à la Place de la Justice.

C'est à cet endroit qu'eurent lieu les discours de circonstance dont celui de Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal des syndicats nationaux.

Tout au long de la manifestation, qui s'est déroulée dans un ordre parfait, les participants scandaient des slogans du genre: "A bas Trudeau", "Unis contre le gel des salaires", "On veut notre 40 cents" (soit le montant de la coupure de salaire que la commission anti-inflation impose aux meuniers), etc.

### Trudeau à LA PRESSE

Ironie du sort, M. Pierre Trudeau était, à ce moment, de passage à LA PRESSE où il se prêtait à une entrevue...

Lorsque les manifestants, alors massés dans la rue Saint-Laurent près du journal, le surent, ils redoublèrent d'énergie pour crier leur opposition à la "loi Trudeau" sur les mesures anti-inflation.

D'ailleurs, dans son discours, Michel Chartrand y a fait allusion.

Il a également parlé du banditisme international et de l'impérialisme, d'Ildi Amine Dada d'Ouganda "qui est de la p'tite bière à côté de Trudeau et des bandits américains"...

Bref, Michel Chartrand a fait un genre de pot-pourri des causes de tous les maux des travailleurs: augmentations des prix des aliments, augmentations des profits au détriment de la population ouvrière, etc.

On a aussi parlé du conflit de CJMS.

Lorsque les manifestants sont passés devant le siège de ce poste de radio (rue Berri), ils se sont arrêtés pour bien regarder "ce lieu où l'on méprise le syndicalisme", comme le soulignait un manifestant.

### Pollution à la Union Carbide

## Les ouvriers cessent d'opérer les concasseurs

par Jean-Pierre BONHOMME

Les ouvriers de l'usine de fabrication de manganèse Union Carbide, à Beauharnois, ont décidé, pour des raisons de pollution de leur milieu ambiant par les poussières et le bruit, de cesser d'opérer les systèmes de concassage des métaux qui viennent d'être installés par l'entreprise.

Les opérateurs, représentés par leur syndicat (Métallurgie Carbide), ont protesté hier contre l'embauche par la compagnie Union Carbide de sous-traitants pour maintenir les machines en opération. Leur porte-parole, M. André Demers, a dit à cet égard que le fonctionnement des concasseurs met en cause "la sécurité de plusieurs travailleurs de l'usine".

Avant l'arrêt de travail, le concasseur, servant à transformer les métaux affinés pour leur transport en vrac aux aciéries, — le manganèse sert aux alliages d'acier — était opéré par une douzaine d'employés syndiqués. Ceux-ci ont été réaffectés à d'autres postes dans l'usine, leur contrat leur permettant de refuser d'effectuer des travaux jugés dangereux.

Les inspecteurs de l'air industriel et de l'hygiène industrielle des Services de protection de l'environnement, MM. Jacques Denizeau et Neno Gantchev, ont indiqué hier que les poussières émises par le nouveau concasseur pouvaient être dommageables à la santé, mais que les grosses particules rejetées dans l'air par la machine ne sont pas aussi dangereuses que les gaz émanant des opérations connexes de refroidissement des métaux. Les gaz émis par les métaux en refroidissement ne sont pas récupérés par les systèmes

de dépollution. On ne prévoit pas non plus en installer à court terme.

Le concasseur, lui, est par contre muni d'appareils de capture des poussières, comme prévu dans la réglementation des Services de protection de l'environnement. C'est le fonctionnement de ces appareils de dépollution qui est jugé inefficace par les employés.

Les inspecteurs gouvernementaux ont souligné que les quantités de poussières dans l'air ambiant de l'usine n'ont pu être mesurées avec précision à cause des modifications du rythme des opérations résultant du présent conflit.

Pour répondre aux plaintes des parties en cause et effectuer des mesures précises M. Gantchev a dit avoir réclamé des assurances, de part et d'autre, que les prélèvements pourront être faits dans des conditions de fonctionnement normales.

Le délégué syndical M. André Labelle, quant à lui, a dit que des négociations seront entreprises avec la compagnie afin que les analyses puissent être faites normalement.

Les porte-parole syndicaux ont néanmoins expliqué que des échantillons prélevés par des inspecteurs gouvernementaux révèlent des taux de poussière de 17,4 milligrammes par mètre cube d'air et que la norme maximale prévue par la réglementation gouvernementale est de 5 milligrammes par mètre cube d'air.

Union Carbide possède une autre usine, plus vieille, à Beauharnois où on produit le ferrosilicium. Les deux entreprises ont reçu des ordres des Services de protection de l'environnement, le 29 août 1975, d'avoir à se conformer à un calendrier de dépollution complexe.

### Projet de Collectivité Nouvelle

## Documents sur les activités des anciens députés Déom et Leduc

par Gilbert LAVOIE

Le maire de Longueuil, M. Marcel Robidas, vient de faire parvenir des documents à la Commission municipale du Québec, concernant les activités des anciens députés libéraux Guy Leduc, de Taillon, et André Déom, de Laporte, dans le cadre du projet de Collectivité Nouvelle.

C'est Me Pierre Viau, représentant de M. Robidas aux audiences publiques de la CMQ sur ce projet, qui a remis les documents à la commission, mardi.

Sa démarche n'a pas été faite publiquement, mais elle a été confirmée hier par le maire Robidas, qui a reconnu en être l'instigateur: "C'est évident que Me Viau me représente, alors je ne suis pas étranger à ce document-là;

mais je ne veux faire aucun commentaire, parce que je pense qu'il y a de la matière là-dedans qui doit être discutée entre les commissaires et moi, avant d'aller plus loin que ça", a-t-il expliqué.

Révélat qu'il rencontrerait les commissaires de la CMQ à ce sujet la semaine prochaine, M. Robidas a déclaré laconiquement que les documents contenaient "des choses qu'il fallait trouver à un moment donné, et qu'elles ont été trouvées".

À la Commission municipale, on a refusé de commenter la démarche du maire de Longueuil.

Les procureurs des deux parties ont toutefois laissé entendre en riant qu'il s'agirait "d'un bon show", et "qu'on changerait de sphère d'activités".

# TAPIS MÉTROPOLITAIN

## VENTE DE TAPIS SAMEDI ET LUNDI SEULEMENT

### ACHAT BONI

PRIX RÉGULIER: \$899, \$1499

PRIX BONI

**\$499**

V.C.

LE PRIX DE VOTRE ACHAT GARANTI POUR 100 JOURS

SAMEDI 9h a.m. à 5h p.m.  
LUNDI 9h a.m. à 6h p.m.  
VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX.

VOTRE CHOIX CISELÉ «SHAG» «SAXONY» «PELUCHE»

RÉG.: 899, 1499

PRIX BONI SAMEDI ET LUNDI

**499** V.C.

QUANTITÉ LIMITÉE

# TAPIS MÉTROPOLITAIN

QUELLE DIFFÉRENCE!



"Je vous garantis personnellement une entière satisfaction."  
Président de la Tapis Métropolitain

**MONTREAL**  
2224, boul. St-Jacques (au coin de la rue St-Jacques et de la rue de la Montée)

**DORVAL**  
2224, boul. St-Jacques (au coin de la rue St-Jacques et de la rue de la Montée)

**BROSSARD**  
1075, rue Piquet (à l'angle de la rue St-Jacques et de la rue de la Montée)

**LAVAL**  
1770, boul. St-Jacques (à l'angle de la rue St-Jacques et de la rue de la Montée)

Ouvert tous les jours jusqu'à 18h  
Jeudi et vendredi jusqu'à 21h. Samedi jusqu'à 17h

# La SID brûle la politesse à la SGF et investit chez Sico

par Jean-Guy DUGUAY

La Société d'investissements Desjardins, bras droit de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins dans le domaine des investissements, est devenue hier le principal actionnaire de Sico Inc., le cinquième plus gros manufacturier et distributeur de peinture au Canada. La SID a ainsi damé le pion à la Société générale de financement du Québec.

Selon les termes d'une entente intervenue mardi, la SID a pris l'engagement d'acquiescer 199,000 des 681,579 actions que détient son président et cofondateur, M. Marcel Deslauriers.

La SID détient donc 49,9 pour cent des ac-

tions ordinaires de la compagnie, alors que M. Deslauriers détient, avec les autres actionnaires, 50,1 pour cent du million d'actions mis en circulation par Sico jusqu'à maintenant.

L'entente stipule en plus que la SID devra souscrire et payer une débenture convertible de \$1,1 million. Un an avant terme, cette débenture pourra être convertie en 200,000 actions ordinaires participantes mais non votantes.

Pour la SID, il s'agit de son premier investissement industriel d'importance depuis sa fondation, il y a un peu plus de trois ans.

"L'action de la SID se situe au niveau de sa participation minoritaire, mais importante, dans une entreprise de chez nous en vue d'en favoriser l'expansion, sans pour cela se substituer aux cadres en place", a expliqué M. Bernier en annonçant la transaction au congrès annuel du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, à Québec.

Quant à M. Deslauriers, qui conservera son poste de président, il s'est dit heureux de constater que l'entreprise demeurera entre les mains de Québécois.

M. Maurice Massé, président de la SGF, tout en se disant très heureux du fait que Sico demeure entre les mains d'intérêts québécois, s'est dit désappointé de ce que l'entreprise gouvernementale n'ait pu mettre la main sur Sico.

beaucoup de travail dans la préparation de notre cause", a déclaré à LA PRESSE M. Maurice Massé, président de la SGF, tout en se consolant à l'idée que l'entreprise gouvernementale avait accompli son rôle dans cette affaire.

La compagnie Sico, qui se spécialise dans la fabrication de peinture et de revêtement mural, emploie 400 personnes à son usine de Québec et à ses filiales Crown-Diamond et Peintures Mont-Royal, à Montréal.

M. Michel Chartrand, du Conseil central de la CSN à Montréal, a quant à lui déclaré qu'il était regrettable qu'une institution vouée à l'origine à la défense des petits épargnants joue aujourd'hui le rôle des capitalistes. "Un chien de capitaliste demeurera toujours un chien de capitaliste, même s'il est Canadien français" a-t-il déclaré.

## NOMINATION ALCAN



**François Sénécal-Tremblay**  
M. François Sénécal-Tremblay est nommé vice-président et directeur régional, Saguenay-Lac-Saint-Jean, et directeur général de la division Electrolyse, annonce M. Roger Phillips, président de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée. Dans ses nouvelles fonctions, M. Sénécal-Tremblay est responsable des services techniques, financiers et commerciaux de cette division, ainsi que des installations de production suivantes: Jonquières (Arvida), Alma, Beauharnois et Shawinigan au Québec, Kitimat en Colombie-Britannique et Edmonton en Alberta.

M. Sénécal-Tremblay a son bureau au siège social de la Compagnie à Montréal. Sa nomination s'inscrit dans le cadre d'une restructuration générale annoncée précédemment et selon laquelle les divisions d'exploitation de la Compagnie (Electrolyse, Chimie et Produits en lingots) ont chacune été placées sous la juridiction de directeurs généraux postés à Montréal. De plus, M. Sénécal-Tremblay demeure vice-président et membre du Conseil d'administration de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, président de la Compagnie du chemin de fer Roberval-Saguenay et administrateur de Produits Alcan Canada Limitée, société chargée de la fabrication, de la vente et de la commercialisation des produits de transformation d'Alcan au Canada.

## L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE NOMINATION



**SERGE LÉTOURNEAU**  
M. Paul-Émile Robert, C.L.U., directeur des ventes, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Serge Létourneau à la direction de l'Agence Montréal-DeSalaberry de l'Économie Mutuelle d'assurance, située au 4400 DeSalaberry, à Montréal. Assureur-vie de carrière, M. Létourneau sera heureux d'accueillir et de servir les clients de la région métropolitaine.

**TRÈS LUXUEUSES SUITES**

Enfin, l'appartement meublé, juste à l'endroit où vous le désirez

**3460 PEEL**  
juste au nord de Sherbrooke

**288-3171**

**PEEL PLAZA**

# Nominations chez Loto Canada

C'est avec plaisir que Loto Canada annonce la nomination des personnes suivantes au Conseil d'Administration de la Société.



**Monsieur R. A. (Alex) Fallow, président du Conseil**  
Monsieur Fallow, d'Edmonton en Alberta, est un entrepreneur général bien connu dont la firme, Solar Construction Ltd., se spécialise dans les projets de l'Arctique. Il fut président de la Fondation des Jeux du Commonwealth et occupe toujours un siège au Conseil de cet organisme. Monsieur Fallow joue un rôle très actif sur la scène municipale: élu échevin au Conseil de ville d'Edmonton, il demeure associé très étroitement aux activités de sport amateur pratiquées dans sa ville et, en particulier, à la discipline de la natation. Il fut secrétaire national de l'Association Canadienne de Natation Amateur.



**Monsieur Guy Cousineau, président**  
Monsieur Cousineau, d'Aylmer au Québec, a été nommé président de Loto Canada en 1976. Au cours de sa carrière, il s'est acquis une réputation enviable au sein de l'administration publique et dans les milieux d'affaires, au Canada et à l'étranger. C'est en 1955 que Monsieur Cousineau fait ses débuts dans la fonction publique. Il y occupe successivement plusieurs postes de cadre et, après s'être vu confier diverses responsabilités administratives, il est amené à accepter en 1972 la présidence de la Commission d'Assurance-Chômage, poste qu'il occupe jusqu'en 1976. Monsieur Cousineau a aussi effectué, au nom de l'Agence Canadienne de Développement International, une mission spéciale en Afrique de l'Est.



**Madame Jeannine Trudeau, administrateur**  
Madame Trudeau, de Montréal et Louiseville au Québec, est vice-présidente et directrice des Relations publiques des Laboratoires Choisy. Mère de cinq enfants, Madame Trudeau est membre de la Chambre de Commerce de Montréal ainsi que de la Fondation canadienne des Droits de l'homme. Elle fut la première présidente nationale de la Fédération France-Canada. Elle a aussi occupé le poste de gouverneur des clubs 4-H canadiens. Parallèlement à ses responsabilités administratives, Madame Trudeau cumule une fonction à l'exécutif régional de la Société canadienne du Cancer et de la Croix-Rouge canadienne.



**Monsieur A. F. Whyte, administrateur**  
Monsieur Whyte, de Hamilton en Ontario, ancien membre de l'exécutif de la "United Steelworkers of America"; il est présentement à l'emploi de la Stelco du Canada Limitée. Coprésident de la Commission Arbitrale du bureau de l'Assurance-Chômage de sa ville, il siège également à la Commission de Transport de Hamilton ainsi qu'à la Commission du Système métrique. Monsieur Whyte est, à ces divers titres, très actif dans les projets communautaires de sa localité. Il collabore actuellement à l'élaboration d'un cours sur la retraite destiné aux habitants de la région de Hamilton.



**Monsieur Peter Lester, administrateur**  
Monsieur Lester, de Prince Rupert en Colombie-Britannique, possède de longs états de service en politique municipale. Il fut élu maire de la ville de Prince Rupert pour la première fois en 1957 et, depuis lors, il s'est vu renouveler son mandat, de telle sorte qu'il occupe ce poste pour la vingtième année consécutive. Natif des États-Unis, M. Lester a servi dans l'armée canadienne en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne, pendant la Deuxième Guerre mondiale. Naturalisé Canadien en 1944, il a poursuivi sa carrière dans l'industrie du tourisme et dans le domaine de l'assurance.

# Un emprunt de la CTCUM connaît certaines difficultés

par Alain DUBUC

Un emprunt de \$15 millions de la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal, lancé sur le marché le 4 mars, rencontre des problèmes de mise en marché, selon des membres du syndicat financier chargé de l'écouler.

Ces débentures en série sont divisées en 10 tranches de \$1,5 million, qui arrivent successivement à échéance de 1978 à 1987. Quelque \$3 millions restent encore sur les tablettes, et cela à cause des séries qui arrivent à échéance en 1983, 1984 et 1985. Les autres séries, plus rapprochées ou plus longues, se sont vendues bien.

En temps normal, les investisseurs préfèrent les échéances plus courantes, comme cinq ou dix ans, et la demande pour les échéances intermédiaires est moins forte, ont expliqué des analystes.

Toutefois, la situation politique actuelle au Québec n'est pas étrangère aux problèmes que connaît l'emprunt de la CTCUM. Comme l'a montré l'émission d'obligations de la province de Québec il y a deux semaines, les investisseurs sont réticents à investir des sommes dans des obligations à long terme au Québec. Ils préfèrent placer leur argent pour une période de cinq ans, probablement parce que cet horizon est assez rapproché pour que l'on puisse écarter la possibilité de la proclamation de l'indépendance pendant ce temps. "Cela offre une protection", a souligné un courtier québécois.

On se rappelle d'ailleurs que l'emprunt de la province de Québec arrive à échéance au bout de cinq ans, pour laisser par la suite l'option à l'acheteur de garder ses obligations pour une période supplémentaire de 5 ou 15 ans.

Le syndicat financier, qui écoule les obligations est dirigé par la maison A.E. Ames et Cie, et les autres participants sont: Molson

Rousseau et Cie, Morgan Stanley Canada Ltd, René-T. Leclerc Inc, Pittfield Mackay Ross & Co, Brault Guy O'Brien Inc, Desjardins Couture Inc, la Banque Provinciale du Canada et la Banque de Nouvelle-Ecosse.



Ellen K. Lee, âgée de 25 ans, se laisse photographier devant la Bourse de New York, où elle est la première femme à représenter sur le parquet de la Bourse une firme nationale de courtiers, Boche, Hasley, Stuart Inc. Cette importante maison de courtage américaine a annoncé cette décision hier, tout en nommant Mme Lee adjoint au vice-président de la firme.

## Compagnie d'assurance-vie Empire Dominion of Canada, Compagnie d'assurances générales



**M. Jacques Tardif, B.Sc., (ACT)**  
M. Ray Merriam, C.L.U., vice-président du marketing pour la Compagnie d'assurance-vie Empire et principal administrateur du marketing de la section Assurance-Vie de Dominion of Canada Compagnie d'Assurances Générales, annonce avec plaisir que M. Jacques Tardif a été nommé au poste de directeur, planification des successions et des finances. M. Tardif assumera de plus grandes responsabilités en rapport à la planification des successions et à la formation des agents pour la Compagnie dans la province de Québec.

# Macdonald trouve du bon au programme législatif du PQ

par Alain DUBUC  
envoyé spécial de LA PRESSE

NEW YORK — Le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, a semblé agréablement surpris par le discours inaugural prononcé mardi par le premier ministre René Lévesque, parce que les éléments économiques et sociaux priment sur la question de l'indépendance.

"Le discours me paraît plus cohérent que le programme électoral", a-t-il déclaré dans une conférence de presse, lors de la deuxième et dernière journée de sa visite aux États-Unis.

Même s'il ne connaissait du discours que les éléments rapportés dans la presse américaine, le ministre a précisé qu'il avait été "frappé par ce qui semble être un recul sur l'idée de l'indépendance".

L'importance accordée aux mesures sociales et économiques qu'entend adopter le nouveau gouvernement du Québec lui apparaît comme un élément positif

re au Trésor de la nouvelle administration Carter, Michael Blumenthal, et le directeur du Fonds monétaire international. Une preuve de sérieux.

Cette interprétation du discours de M. Lévesque peut donner un certain poids à l'une des thèses centrales qu'a défendue M. Macdonald lors de ses rencontres privées avec les milieux d'affaires new-yorkais et dans l'allocation qu'il a prononcée devant les membres de la Canadian Society: le fait que les objectifs du Parti québécois sont tout à fait réalisables dans le cadre de la confédération canadienne.

Les réformes proposées par le PQ apparaissent en effet au ministre comme comparables aux mesures préconisées par son propre gouvernement. "Je n'ai pas l'impression qu'il y a des contradictions entre ces réformes et nos politiques actuelles", a-t-il souligné. Le ministre a cependant précisé que plusieurs différences peuvent surgir, non pas au niveau des objectifs,

mais en ce qui a trait aux échéanciers respectifs des deux gouvernements. "Les différences proviennent des problèmes liés à la possibilité de financement et du rythme d'application de ces mesures."

En plus de son allocation à la Canadian Society de New York, le programme de la visite du ministre dans la métropole américaine comprend des réunions privées, mardi avec les dirigeants et éditeurs de la presse new-yorkaise, et mercredi avec des représentants des milieux financiers, notamment avec les présidents de la Federal Reserve Bank de New York, de la maison A.E. Ames & Co, du Morgan Guaranty Trust et de Salomon Brothers.

C'est la question du Québec qui a soulevé le plus d'intérêt, suivie de près par des interrogations sur la stratégie du gouvernement canadien face au processus de désengagement des contrôles anti-inflationnistes.

Le ministre avait auparavant rencontré, à Washington, le secrétaire

# Les foires de Hanovre vous font rencontrer les gens qu'il faut

**Foire de Hanovre 1977**

du 20 au 28 avril

- Technologie de bureau et de traitement des données (CeBIT)
- Manutention mécanique et pour le matériel d'entrepôt
- Transports
- Techniques de nettoyage et entretien des biens d'équipement
- Enlèvement des déchets
- Outils
- Démonstration des systèmes de "Contrôle et transmission électriques, manutention des produits industriels"; techniques de transmission électrique; Moteurs à combustion interne et petites turbines à gaz
- Systèmes hydrauliques à l'huile (Systèmes et composants)
- Assemblage et maintenance du matériel
- Technologie de l'air comprimé, y compris l'équipement de contrôle pneumatique
- Mesures, essais contrôlés et équipement automatisé
- Composants électroniques et sous-assemblages
- Télécommunications
- Domaines électriques spécialisés, méthodes et procédés
- Production et conversion de l'énergie électrique
- Distribution de l'énergie électrique
- Installations électriques et appareils électroménagers
- Electro-acoustique (Équipements électroniques aux fins de divertissement)
- Éclairage électrique
- Recherche et technologie
- For et acier, métaux non ferreux, produits de fonderie
- Pièces et composants
- Matériaux de construction et composants
- Auxiliaires publicitaires
- Articles de décoration pour consommateurs
- Porcelaine, céramique, verre
- Bijoux, horloges et montres, argenterie
- Situation au 3.9.76

**LIGNA HANNOVER 1977**

Foire commerciale internationale de machinerie et équipement pour les industries du bois.

du 18 au 24 mai

**KUHNE & NAGEL INTERNATIONAL LTD.**  
371 ouest, rue Saint-Jacques  
Montréal, Québec H2Y 1N9  
Télex: 05267568 Nakumlls, Tél: (514) 861-9311  
Bureaux partout au Canada

Nous offrons ces obligations pour notre compte, sous réserve de vente préalable et de changement de prix, sous les réserves d'usage quant à leur émission et livraison et sous réserve de l'attestation de leur validité par les conseillers juridiques.

**Nouvelle émission**

**\$15,000,000**

**COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL**

Obligations sériees échéant à raison de \$1,500,000 annuellement le 15 mars 1978-1987 inclusivement

À être datées du 15 mars 1977

Obligations échéant le 15 mars	Taux d'intérêt %	Obligations échéant le 15 mars	Taux d'intérêt %
1978	9 1/4	1983	9 1/2
1979	9 1/4	1984	9 1/2
1980	9 1/4	1985	9 3/4
1981	9 1/4	1986	9 3/4
1982	9 1/4	1987	9 3/4

Prix sur demande

Un exemplaire de la circulaire d'offre sera fourni sur demande

<b>A. E. Ames &amp; Cie</b> Limitée	<b>Molson, Rousseau &amp; Cie</b> Limitée	<b>Morgan Stanley Canada</b> Limitée
<b>René T. Leclerc</b> Incorporée	<b>Pittfield, Mackay, Ross &amp; Compagnie</b> Limitée	<b>Brault, Guy, O'Brien</b> Inc.
<b>La Banque Provinciale du Canada</b>	<b>Desjardins, Couture</b> Inc.	<b>La Banque de Nouvelle-Ecosse</b>

Mars 1977

# décès

## REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

la presse  
MONTRÉAL,  
VENDREDI 11 MARS 1977

**ALAIN (Agnès)**  
A l'hôpital St-Eusèbe, de Joliette, le 10 mars 1977 à l'âge de 66 ans, 6 mois, est décédée Mme Alban Alain, née Agnès Laramee, demeurant à St-Jean-de-Matha. Outre son époux, elle laisse ses enfants: M. et Mme Marcel Alain, M. et Mme Claude Lafleur (Denise), 1 petits-enfants et autres parents. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Yves Poitras Inc.,  
65, rue Beauséjour,  
Ville St-Gabriel,  
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de St-Gabriel, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7h.

**BÉLANGER (René)**  
A St-Eustache, le 9 mars 1977 à l'âge de 57 ans, est décédé M. René Bélanger, époux d'Emé Boucher, père de Jacques Bélanger, et André, frère de Marcel, Claude, Mme Lucien Lapointe (Marie-Paul), Marie-Clair, Mme Robert Lapierre (Huguette). Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.M.D. Cyr Enrg.,  
1039, rue du Collège,  
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CARIGNAN (Jean-Paul)**  
A Trois-Rivières, le 8 mars 1977 à l'âge de 58 ans est décédé subitement M. Jean-Paul Carignan, demeurant à 4060, rue Papineau, Trois-Rivières. A la demande du défunt, le corps ne sera pas exposé. Une messe à sa mémoire sera chantée vendredi le 11 mars à 14h30 à la chapelle des Soeurs de Marie-Réparatrice, 2975, rue Laviolette, Trois-Rivières. Le défunt laisse dans le deuil ses filles: Mance Carignan et Pauline Marcotte; son gendre Pierre et ses petites-filles Pascale et Patricia. Il laisse aussi un frère, Fernando Carignan (Montréal), et plusieurs soeurs: Monique Roberge (LaSalle), Fabiola Léveillé, Pierrette Carignan, Jeannine Desaulniers et son mari Paul-Aimé, tous de St-Tite; Mme Pauline Rheault et son mari René, de Québec, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Parents et amis sont invités à la messe célébrée à la mémoire du défunt. Prières, s.v.p. d'adresser les messages de sympathie à ses filles, 3155, rue Savard, Ville St-Laurent, H4K 1T9.

**DI DOMINICO (Jeannine)**  
Accidentellement, le 7 mars 1977, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Constant Di Dominico, née Jeannine Huot, demeurant au Lac Saguy. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Maurice McNabb Enrg.,  
31, rue Bolleau,  
L'Annonciation,  
à 10h30 pour se rendre à l'église paroissiale de Lac Saguy, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de Lac Saguy, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

**LALONDE (Ida)**  
A Lachine, le 9 mars 1977, à l'âge de 74 ans, est décédée Ida Séguin, épouse de feu Jean-Paul Lalonde, mère de Gilles Lalonde, et de Marie Descarie, elle laisse également sa petite-fille Johanne. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgie Inc.,  
1750, rue Notre-Dame,  
(angle 18e Ave.)  
Lachine,  
pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Exposé à partir de 7h p.m. vendredi. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

**LAROCQUE (Roger)**  
A St-Basile-le-Grand, le 9 mars 1977, est décédé M. Roger Larocque, époux de Pauline Thérien, demeurant 9 rue des Saules, à St-Basile. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons funéraires  
Maurice Demers,  
231, boul. Laurier,  
Beleuil,  
à 9h45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Basile, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PÉLADEAU (Alicie)**  
A Montréal, le 10 mars 1977, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Alicie Péladeau, fille de feu Roger Péladeau et de feu Alice Léger, soeur de Marie-Anne (Mme O. Bellerose) Marcelle (Mme C.A. Vinette), Lucien, Germaine, André, Pierre et Marguerite, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Urgel Bourgie Ltée,  
2095, rue de Salaberry,  
pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**RICHER (Roch)**  
A Montréal, le 9 mars 1977 à l'âge de 62 ans, est décédé M. Roch Richer, époux de Claudia Dubois. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Urgel Bourgie Ltée,  
2630 o., rue Notre-Dame pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**VALLÉE (Marcel)**  
A Beleuil, le 9 mars 1977 à l'âge de 41 ans, est décédé M. Marcel Vallée, époux de Suzanne Lapierre, demeurant 763 rue Beauchemin, Beleuil. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Maurice Demers,  
881, rue Mgr-Laval,  
Beleuil,  
à 14h45 pour se rendre à l'église St-Mathieu de Beleuil, où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ALLARD (Thérèse)**  
A Montréal, le 9 mars 1977 à l'âge de 49 ans est décédée Mme Arthur Allard, née Thérèse Secchan. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses trois enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Urgel Bourgie Ltée,  
6661 est, rue Jean-Talon pour se rendre à l'église St-Bernadette, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BONAMI (Alain)**  
A Chomedey, le 10 mars 1977 à l'âge de 13 ans est décédé Alain Bonami, fils de Lucien Bonami et Yolande Chayer, frère de Claude, Michel, Johanne, François, Francine et Louise. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire  
F. Brisebois Inc.,  
1565, boul. Labelle,  
Chomedey,  
pour se rendre à l'église St-Pie-X où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Ste-Dorothee, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7h.

**DANSEREAU (Georges)**  
A Montréal, le 8 mars 1977 à l'âge de 79 ans est décédé M. Georges Dansereau, autrefois marchand de la rue Rouen, époux de Berthe Pilon. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles: Jeannette et Carmen Dansereau, son fils Jean-Guy Dansereau, sa petite-fille ainsi que plusieurs frères, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Alfred Dallaire Inc.,  
2590, rue Rouen  
à 9 h 15 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h

**EDWARD (George-H.)**  
A l'hôpital Notre-Dame de l'Espérance, de St-Laurent, le 9 mars 1977, à l'âge de 83 ans, est décédé George-H. Edward, époux de Jeanne Perras, père de Madeleine (Mme Robert Signoret), Robert, John, et Ernest. Il laisse également sa sœur Ione Boehlein, ainsi que 12 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Boudrias et Cormier Ltée,  
816, boul. Ste-Croix,  
Ville St-Laurent,  
pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille salon fermé de 5 à 7h.

**LAPOINTE (Guy)**  
A Boucherville, le 9 mars 1977, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Guy Lapointe, époux de Marie-Marthe Navert, demeurant rue De Tours, à Boucherville. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses trois filles, Violaine (Guérin Dorval), Manon (Maurice Laperrrière), Sylvie (Daniel Duceppe), et ses petits-enfants, Why, Anne-Sophie et Eliane. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire  
E. Tetreault & Fils Ltée,  
27, rue de Laperrrière, Boucherville,  
à 10h45, pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7h.

**L'ESPERANCE (Isabelle Jane)**  
A Cité-des-Deux-Montagnes, le 9 mars 1977 à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Adélaïde L'Espérance, née Isobel Jane Kent, demeurant au 1503 boul. du Lac, Cité-des-Deux-Montagnes, mère de Robert, Mario, Pierre, Laurent, Claire et Claude. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Donat Martin et Fils  
1004, Chemin d'Oka,  
Cité-des-Deux-Montagnes,  
pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Cité-des-Deux-Montagnes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

**PERREAULT (Irené)**  
A Montréal, le 10 mars 1977, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Irené Perreault, époux de Marie-Louise Barrière. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Charles, Damien, Gratienne (Mme Armand Boucher), Sylvio, Laurier, Sonia (Mme G. Kennedy), Lorraine (Mme Yvan Gaudette), Loden, Patricia (Sœur de l'Assomption), Henriette, Dolores (Mme Yves Dupré), ses frères: Alphonse et Joachim; ses sœurs: Mme veuve Donat Forgues (Odila), Mme Eugène Jacques (Olivette), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Urgel Bourgie Ltée,  
745 est, rue Crémazie, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salon fermé de 5 à 7 h p.m.

**ROCHON (Raoul)**  
A Lachine, le 10 mars 1977 à l'âge de 66 ans, est décédé M. Raoul Rochon, époux de Blandine Fillion, père de Marcel (époux de Lucille), André, Jean, Yves, Madeleine (épouse de Michel), Rachel; grand-père de Anne, Marie, Judith et Maryse. Il laisse également dans le deuil son frère Donat, ses sœurs Hermosa, Alda, Alice, Alexandrine, Lucienne et Jeanne. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Raoul Bourgie Inc.,  
1750, rue Notre-Dame,  
angle 18e Av.,  
Lachine,  
pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Salons fermés de 5 à 7 h.

**SICOTTE (Ernestine)**  
Suite au décès le 24 février dernier, à l'âge de 82 ans, de Mme Ernestine Sicotte, née Charbonneau, inhumée à Boucherville, le 28 février, les membres de la famille, son époux Albert, ses enfants et leurs conjoints: Thérèse et Albert Alarie, Louis et Evelyne, et Lucille, Georges et Grace, Yvon et Evelyne, Bernard et Lorraine, et tous ses petits-enfants remercient toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

**BAILEY (Joseph)**  
A Montréal, le 10 mars 1977 à l'âge de 78 ans, est décédé Joseph Bailey, époux d'Adrienne Paquin, demeurant rue Duquesne, père de Gaston, époux d'Hélène Richard, Dorothee, Jacques, époux de Ginette Gagné, Claude, époux de Marie Blainey, Françoise, épouse de Jules Boucher, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Giguère et Tomasso Inc.,  
8989, rue Hochelaga, à 9h30 pour se rendre à l'église St-Herméngilde, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

**BOUTHILLETTE (Simone)**  
A Montréal, le 9 mars 1977 à l'âge de 50 ans est décédée Mme veuve Marcel Bouthillette, née Simone Duc. Elle laisse dans le deuil ses frères, René, Henri, ses sœurs, Germaine, Alice, Thérèse, Noëlla. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
A. Savaria Ltée,  
310 est, rue Jarry,  
à 9h50 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DANSEREAU (Georges)**  
A Montréal, le 8 mars 1977 à l'âge de 79 ans est décédé M. Georges Dansereau, autrefois marchand de la rue Rouen, époux de Berthe Pilon. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles: Jeannette et Carmen Dansereau, son fils Jean-Guy Dansereau, sa petite-fille ainsi que plusieurs frères, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Alfred Dallaire Inc.,  
2590, rue Rouen  
à 9 h 15 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h

**GIRARDIN (Gérard)**  
A l'hôtel-Dieu de Montréal, le 9 mars 1977, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Gérard Girardin, retraité de l'Imperial Tobacco Ltée, autrefois de Naperville, époux de Thérèse Dubois, père de Jean-Guy. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Alfred Dallaire Inc.,  
4340, rue St-Denis,  
à 2 h 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 3h et de là au cimetière de Naperville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAURENDEAU (Eugène)**  
A Montréal, le 10 mars 1977, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve J. Hector Laurendeau, née Eugénie Pelletier. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jeanne (épouse de Jean Gauthier), Thérèse (épouse de Robert Ruel), Rita (épouse de Jacques Gauthier), Monique (épouse de Jean Loisel), Jacques (époux de Thérèse Lajeunesse), et Alfred (époux de Thérèse Caron). Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Urgel Bourgie Ltée,  
400 est, boul. Henri-Bourassa,  
pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10h a.m., et de là au cimetière de St-Marc sur Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MONGEAU (Antoine)**  
A Repentigny, le 9 mars 1977 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Antoine Mongeau. Outre son épouse, née Pulcherie Perreault, il laisse dans le deuil deux garçons, Guy (époux de Réjeanne Bolduc), Gaëtan (époux de Huguette Tremblay), deux frères, Ange-Albert et Paul-Emile, et cinq petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Alfred Dallaire Inc.,  
222, rue N.-D.-des-Champs,  
à 1h30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROBERGE (Yvonne)**  
A Montréal, le 9 mars 1977, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Lorenzo Roberge, née Yvonne Côté. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Alfred Dallaire Inc.,  
3254, rue Bellechasse, à 9h30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SAMSON (Vincent)**  
A Montréal, le 10 mars 1977 à l'âge de 58 ans, est décédé M. Vincent Samson, époux de Laurette Bleau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Pierre, Ghislaine (Mme Guy Léon Saulnier), ainsi que 3 petits-enfants: Isabelle, Annik et Julie. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Urgel Bourgie Ltée,  
4036, rue Bélair,  
pour se rendre à l'église Ste-Angèle-de-Méridc, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ST-JEAN (Antoinette)**  
A St-Louis de Terrebonne, le 10 mars 1977 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Camille St-Jean, née Antoinette Lamarche. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Giroux et Fils Inc.,  
11130, boul. Pie-IX,  
pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, de Terrebonne, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

**BOYER (Raoul)**  
A Montréal, le 8 mars 1977, à l'âge de 66 ans et 4 mois, est décédé M. Raoul Boyer, époux d'Evelyne Dagenais. Il laisse ses fils, André (époux de Jacqueline Clouâtre), Marcel (époux de Denise Tremblay), et Claude (époux de Francine Lauzon), ainsi que ses petits-enfants, Ghislaine et Marc-André, Michel et Carole, et Jean-François. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire  
Magnus Poirier Inc.,  
6520, rue St-Denis,  
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOYER (Raoul)**  
A Montréal, le 8 mars 1977, à l'âge de 66 ans et 4 mois, est décédé M. Raoul Boyer, époux d'Evelyne Dagenais. Il laisse ses fils, André (époux de Jacqueline Clouâtre), Marcel (époux de Denise Tremblay), et Claude (époux de Francine Lauzon), ainsi que ses petits-enfants, Ghislaine et Marc-André, Michel et Carole, et Jean-François. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire  
Magnus Poirier Inc.,  
6520, rue St-Denis,  
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DE CARAFFE (Gabrielle)**  
A Montréal, le 10 mars 1977 est décédée Mme veuve Emile de Caraffe, née Gabrielle Deshêtres. Elle laisse dans le deuil 3 fils: Léo, Marcel et Lucien, ses 3 filles: Lucille (Mme Norman Chate), Jacqueline (Mme Harry Siegel), Michelle (Mme Yvon Ols), ainsi que 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Urgel Bourgie Ltée,  
7895 est, rue Notre-Dame pour se rendre à l'église Ste-Germaine-Cousin, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GUILLETTE (Laurette)**  
A Montréal, le 10 mars 1977, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Paul Guillette, née Laurette Perreault. Elle laisse dans le deuil outre son époux, 2 fils Raymond et André, époux de Raymond Lafortune. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Lorenzo Neveu,  
7766, rue St-Hubert,  
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HÉBERT (Wilfrid)**  
A Miami, le 6 mars 1977, à l'âge de 80 ans est décédé M. Wilfrid Hébert. Outre son épouse née Yvonne Dompière, il laisse dans le deuil un frère, le Dr Gustave Hébert, deux sœurs, Adèle et Marguerite, trois fils, André (époux de Liette Lussier), Gilles (époux de Huguette Lamoureux), Réal (époux de feu Ginette Grenier), et quatre filles, Yvette (épouse de Pascal Tosto), Jeannine (épouse de Roland Goyette), Gisèle (épouse de Lucien Goulet), Madeleine (épouse de Guy Brosseau), et 17 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Alfred Dallaire, Inc.,  
438, Notre-Dame, Repentigny,  
à 10 h 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAURENDEAU (Eugène)**  
A Montréal, le 10 mars 1977, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve J. Hector Laurendeau, née Eugénie Pelletier. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jeanne (épouse de Jean Gauthier), Thérèse (épouse de Robert Ruel), Rita (épouse de Jacques Gauthier), Monique (épouse de Jean Loisel), Jacques (époux de Thérèse Lajeunesse), et Alfred (époux de Thérèse Caron). Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Urgel Bourgie Ltée,  
400 est, boul. Henri-Bourassa,  
pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10h a.m., et de là au cimetière de St-Marc sur Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROBERGE (Yvonne)**  
A Montréal, le 9 mars 1977, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Lorenzo Roberge, née Yvonne Côté. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Alfred Dallaire Inc.,  
3254, rue Bellechasse, à 9h30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ST-JEAN (Antoinette)**  
A St-Louis de Terrebonne, le 10 mars 1977 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Camille St-Jean, née Antoinette Lamarche. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Giroux et Fils Inc.,  
11130, boul. Pie-IX,  
pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, de Terrebonne, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

**MME LAURETTE ST-LOUIS**  
A Montréal le 10 mars 1977, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Laurette Primeau, épouse d'Albert St-Louis. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses deux fils: Jean, époux de Francine Béland, Bertrand, époux de Rollande Dagenais, ses quatre petits-enfants: Jean, Isabelle, France, Martine, ainsi que plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc.,  
2590 rue Rouen, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAULIEU (Daniel)**  
A Drummondville, accidentellement, le 9 mars 1977 à l'âge de 19 ans, est décédé M. Daniel Beaulieu, fils de Lucien Beaulieu et de Pierrette Rollin, demeurant 1133 Plateau Normandie, Mascouche-Ouest. Il laisse, outre son père et sa mère, 2 sœurs: Francine, Jeannine (Mme Roland Desormeaux), 3 frères: Pierre, Jacques et Robert, également son amie Carole, ainsi que de nombreux oncles, tantes, parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire  
St-Louis,  
939, rue St-Louis,  
Terrebonne,  
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Henri-de-Mascouche où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Mascouche, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

**BRISSETTE (Nestor)**  
A Montréal, le 10 mars 1977 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Nestor Brissette, époux de feu Germaine Langlois. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
T. Sansregret Ltée  
3198 est, rue Ontario pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DE MAISONNEUVE (Simone)**  
A Montréal, le 10 mars 1977 est décédée Mme Georges de Maisonneuve, née Simone Gagnon. Elle laisse dans le deuil, une sœur Edmonde Gagnon, une belle-sœur Mme Jeannette Gagnon, un beau-frère Lucien de Maisonneuve, 2 belles-sœurs: Mlle Emilia de Maisonneuve et Jeannette Rouan. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Urgel Bourgie Ltée  
745 est, rue Crémazie pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DE ROY (Lionel)**  
A Montréal, le 10 mars 1977 à l'âge de 54 ans, est décédé M. Lionel De Roy, époux de Marie-Paule Lamarre. Il laisse ses enfants: Jean-Yves et Sylvie. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire  
Magnus Poirier Inc.,  
7388, rue Vliu pour se rendre à l'église St-Gilbert, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au crématoire Magnus Poirier Inc. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANGLOIS (Anno)**  
A Montréal, le 9 mars 1977 à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Louis Langlois, née Anna Noël. Elle laisse dans le deuil une fille Suzanne (épouse de Claude Cousineau), un petit-fils, Gilbert. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Urgel Bourgie Ltée,  
2095, de Salaberry, pour se rendre à l'église St-Gaëtan, où le service sera célébré à 9h30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TRUDEL (Yvonne)**  
A Montréal, le 9 mars 1977 à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Arthur Trudel, née Yvonne Roy. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
Bonlier, Duclous et Bonnier,  
3503, rue Papineau, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé ce soir à 7 h p.m.

**BÉLAIR (Jean-Paul)**  
A Laval-des-Rapides, le 9 mars 1977 à l'âge de 54 ans est décédé M. Jean-Paul Bélaïr, fils de Mme J. Bélaïr et frère de Jacqueline (Mme Jean-Louis Florent), Marcel, Julien, époux de Fernand Lévesque, Michel, époux de Laure Desnoyers, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire  
F. Brisebois Inc.,  
1565, boul. Labelle,  
Chomedey,  
pour se rendre à l'église Bon Pasteur où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7h.

**DAGENAIS (Robert)**  
A Montréal, le 10 mars 1977 à l'âge de 48 ans est décédé M. Robert Dagenais, époux de Thérèse Gravelle. Il laisse un fils M. Guy Dagenais, plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire  
Ed Darche & Fils,  
258 ouest, rue St-Charles Longueuil  
pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 h et de là au Crématoire de Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs, des dons à la Société du Coeur seraient très appréciés. Salons fermés de 5 h à 7 h

**Giles d'Alcantara**  
526-5955  
3033 SHERBROOKE E

**McKENNA**  
1851  
CÔTE DES NEIGES  
1977  
Flouristes  
731-4992

**FAITES PORTER À VOTRE COMPTE CHARGÉ**  
vous n'avez qu'à donner votre numéro en commandant votre annonce.  
LES PETITES ANNONCES  
285-7111

  
**VOTRE AFFAIRE EST DANS LE SAC**  
AVEC LES  
**PETITES ANNONCES**  
de  
**la presse**  
**285-7111**

**LES MONUMENTS QUE L'ON TENTE D'IMITER**  
  
**FAITES CONFIANCE À UNE MAISON RÉPUTÉE**  
Ne prenez pas le risque d'être déçu, nos artistes-sculpteurs créent, dans les plus beaux matériaux, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.  
**SEBASTIANO AIELLO**  
Artiste-sculpteur  
BUREAU: 6776 est, rue SHERBROOKE  
Terrain des monuments et manufactures  
à côté du cimetière de l'Est  
6811 EST, SHERBROOKE - 259-6917  
OUVREZ TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 H.  
SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'À 5 H.